



Assistance Humanitaire Internationale (A.H.I.)
Chemin de Montmajou – F-34370 CAZOULS-LESBEZIERS
christian@christiandelagrance.com - www.assistancehumanitaire.org
Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

**Du dimanche 10 mars 2024, à 16h00
Ancien centre de loisirs "Les petits loups" - Rue du Dabaladou - 34480 AUTIGNAC**

Les membres de l'association A.H.I, se sont réunis en Assemblée Générale le **dimanche 10 mars 2024 à 16h** à l'ancien centre de loisirs "Les petits loups" à AUTIGNAC, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Mélissa VANWANGHE est nommée secrétaire de séance.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président et la secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence.

A l'Assemblée Générale de ce jour, 90 membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (36 membres présents et 54 procurations) sur 144 membres adhérents d'Assistance Humanitaire Internationale.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis.

Les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et sont donc soumises au vote, à savoir :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2023
2. Approbation des comptes de 2023
3. Compte rendu des derniers projets
4. Projets en cours
5. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2023

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2023 qui s'est tenue le dimanche 16 avril 2023 à Autignac.

Aucune modification n'ayant été demandée, le président soumet celui-ci au vote.

N'ayant constaté aucune abstention, ni vote contre, **le procès verbal 2023 est approuvé à l'unanimité.**

2. Approbation des Comptes de Trésorerie de 2023

Yves Fouquet, Trésorier d'AHl, présente le rapport financier de l'année 2023 :

➤ PRESENTATION DU BILAN :

Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHl dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé, stocké à Montagnac. Quand à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant. Le bilan de 2023 s'élève à **182 776.72 €**

(Y compris la valorisation de notre stock de Montagnac & Autignac: 2 500 €)

➤ PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT :

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

Charges d'exploitation

Achat marchandise stockée	- €
Matière consommable	- 330 €
Achat matériel à caractère humanitaire	- 2 682 €
Carburant lubrifiant	- 718 €
Fournitures entretien	- 17 €
Entretien réparation véhicule, mobilier	- 704 €
Achat prestations à caractère humanitaire	- 21 694 €
Transport marchandise & conteneur	- 6 746 €
Voyages déplacements artistes hors A.H.I	- €
Frais de missions membres A.H.I	- €
Aide aux personnes	- 1 710 €
Autres charges, impôts et taxes	- 2 450 €
Subvention sur projet humanitaire soutenu par AHl	- 1 300 €
Frais bancaires et de virements	- 288 €
Assurances véhicules et autres	- 1 533 €
Cotisation, dons, Association partenaire	- €
Frais postaux	- 75 €
Achat travaux, prestation	- 2 386 €
Frais Autoroute transport matériel	- €
Location véhicule transport matériel	- €
TOTAL DES CHARGES	- 42 631 €

Comptes de 2023 à valider lors de l'Ag de 2024.

Produits d'exploitation

Vente de marchandise	7 638 €
Subvention reçue sur projets	- €
Subvention fonctionnement	2 090 €
Cotisations adhérents	7 450 €
Dons reçus hors projets	24 121 €
Recette activité annexe spectacles	16 234 €
Recette activités annexe repas et autres	- €
Dons reçus sur projet	8 492 €
Produits d'exploitation	66 025 €
Résultat d'exploitation	23 395 €
Produits financiers	2 880 €
TOTAL DES PRODUITS	68 906 €

Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers, et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, le respect de nos statuts, et notre indépendance financière.

Le rapport financier de 2023 fait ressortir, une baisse de notre activité valorisée. Le niveau de dépenses est faible, en forte diminution.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de : **26 274.88 €**

Les dépenses s'élèvent à : **42 630.67 €** (74 482 €) pendant que les recettes s'élèvent à : **68 905.55 €** (50 537 €)

Nos dépenses globales sont en nette régression (-42.76 %).

Nos recettes globales sont en hausse (+32.79 %) comparativement à celles de 2022. Ces deux tendances conjuguées, conduisent au résultat global positif de ci-dessus.

Le résultat financier s'élève à **2 880.06 €** au 31/12/2023 dû aux seuls intérêts des livrets. Les intérêts de 2023 sont comptabilisés.

➤ LES COMPTES D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation affiche un solde positif de: **23 394.82 €**
Les dépenses d'exploitations s'élèvent donc à 42 630.67 €

Avec – 31 851 €, nos dépenses sont en nette régression ce qui témoigne d'une baisse de la valorisation des projets, conduits en 2023 malgré entre autres: le partenariat "La fraiche rosée" au Bénin, la Côte d'Ivoire, la Casamance, et l'Ukraine.

Le poste principal avec 50.89 % de ces dépenses est " l'achat de prestation à caractère humanitaire" (21 694 €). Les dépenses de « transport de marchandises » (6 746 €), qui reflètent le nombre de conteneurs envoyés, et de transport autres de marchandise, au cours de l'année, représentent 15.82 % des dépenses. Il est divisé par deux. On mesure le choix fait de ralentir l'envoi de conteneur, face à l'augmentation exponentielle du coût de ceux-ci. Acheter sur place ne vaut-il pas mieux ?
Les **travaux d'impression** 2 386 € sont le coût de l'impression du livre sur la Casamance. La totalité de la recette est versée à A.H.I.

Situation des projets 2023.

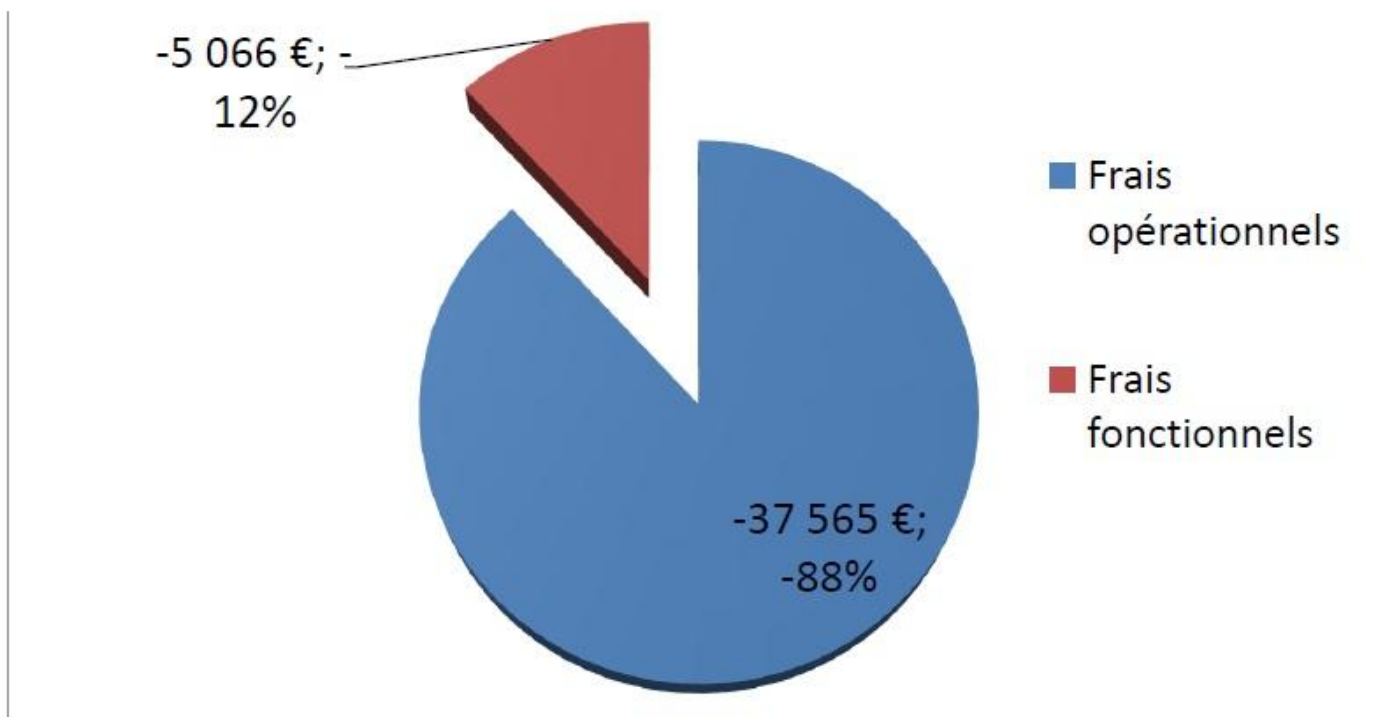
Libelle	Solde projet	2023
Bénin Conteneur	-75 474,48 €	-4 750,00 €
Tee-shirt	7 907,89 €	1 378,00 €
Casamance cabinet dentaire	1 387,29 €	914,60 €
Jouets Noël	1 012,29 €	-355,27 €
Ukraine	-3 940,11 €	225,00 €
Côte d'Ivoire	-43 904,25 €	-4 212,00 €
La fraiche rosée Bénin	-16 429,37 €	-4 189,37 €
Maroc	1 190,00 €	1 190,00 €
Clôtures jardin femmes Casamance	-906,76 €	-906,76 €

Nota: Ceci représente le SOLDE du projet soit: RECETTES affectées – DEPENSES affectées

Les autres postes opérationnels restent stables à l'exception d' "Achat de matériel à caractère humanitaire" (2 681.67 €) qui progresse. On retrouve dans ce poste les achats de jouets de Noël.

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, avec **37 565 €**, sont à un niveau faible, ils représentent cependant **88.12 %** de nos dépenses. Donc nos dépenses se sont bien réalisées sur l'action humanitaire.

Nos frais fonctionnels, avec **5 066 €**, représentent **11.88 %** de la totalité de nos dépenses, mais il faut relativiser ce pourcentage. En effet, nous enregistrons dans ce poste certes, la charge des frais administratifs et d'entretien du camion (*nous avons supprimé les frais de location de véhicule*) également les frais d'assurances (camion, locaux et bénévoles), mais nous avons surtout une charge exceptionnelle d'honoraires d'avocat au Bénin, supportée à ce jour par AHI pour 2 450 €, ce qui a fait doubler artificiellement le pourcentage de nos frais fonctionnels. Ce montant aurait dû être supporté par nos partenaires locaux, mais comme pour les frais de dédouanement de conteneurs, vu leur dénuement financier, nous avons décidé de prendre en charge ces frais d'avocat. Conscient de cette problématique, le Dr Calixte OITCHAYOMI, adhérent d'AHI et béninois d'origine, a pris en charge en grande partie cette dépense en faisant un don conséquent à AHI de 1.530€. Il faut noter aussi que la baisse de nos dépenses opérationnelles ne fait qu'augmenter mécaniquement le % de nos charges fonctionnelles.



Malgré une baisse de notre activité valorisée, durant cette année 2023, les statuts d'A.H.I sont bien respectés et la quasi-totalité de nos ressources est bien affectée à l'action humanitaire. Nous devons cependant rester vigilants.

Ramené à **10 € de recette**, cela nous donne un ratio de **8.81 € de frais opérationnels** pour **1.19 € de frais fonctionnels**. Autrement dit pour 10 € de collectés 8.81 € (9.47 € en 2022) sont utilisés directement dans l'action humanitaire. Mais comme expliqué plus haut, les frais exceptionnels d'avocat ont eu un gros impact sur cette répartition en doublant le montant des frais fonctionnels.

	2020	2021	2022	2023
Total des produits d'exploitation	51 773,35 €	49 097,54 €	49 720,67 €	66 025,49 €
Résultat stocké	4 634,87 €	- 265,61 €	- 24 761,67 €	23 394,82 €
Produit net	47 138,48 €	49 363,15 €	74 482,34 €	42 630,67 €
Charges opérationnelles	- 44 533,43 €	- 44 886,93 €	- 70 558,92 €	- 37 565,12 €
pour 10€ collectés : dépenses opérationnelles	- 9,45 €	- 9,09 €	- 9,47 €	- 8,81 €
pour 10€ collectés : dépenses fonctionnelles	0,55 €	0,91 €	0,53 €	1,19 €
	5,53%	9,07%	5,27%	11,88%

Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 66 025.49 €.

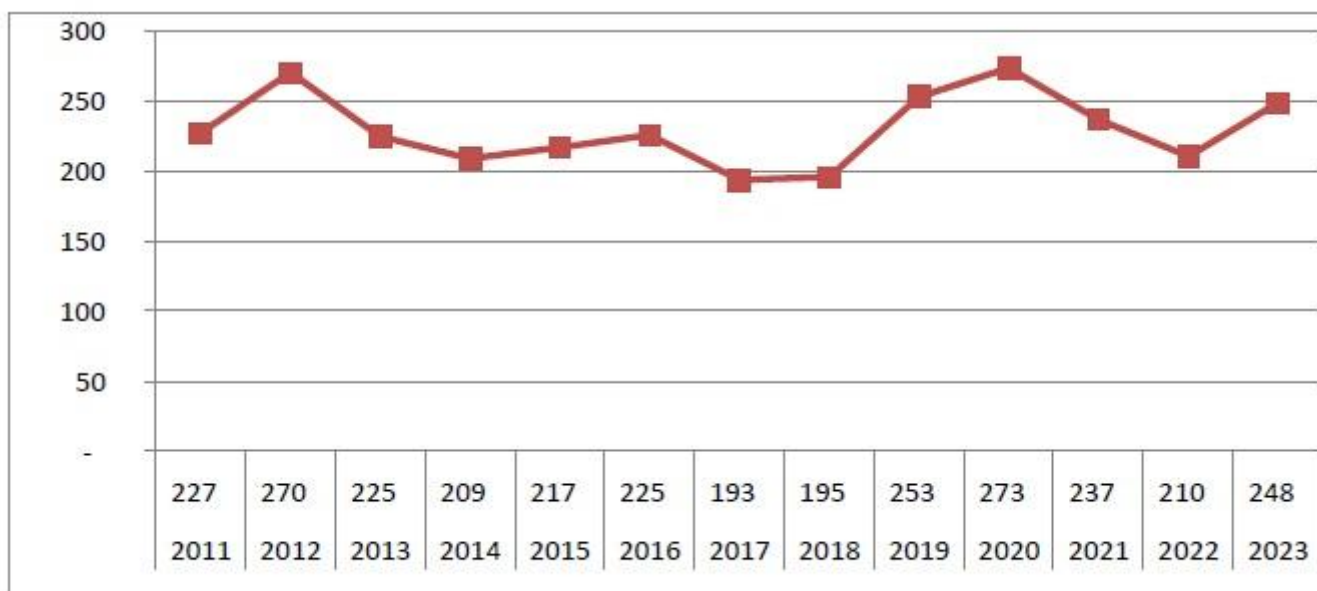
Elles affichent une hausse de 32.79 % sur 2022 (49 721 €).

*En particulier la **vente de marchandise** avec la vente de l'ambulance (5 000 €).*

Des concerts organisés (Lecelles, Gonesse, Estagel...), et avec eux une légère hausse des recettes en 2023 de ce poste «**recettes activité annexes spectacle**». Elles ne sont pas, cette année encore, la part prépondérante de nos recettes avec 16 234 € soit tout de même 24.59 % de nos recettes.

La recette des **cotisations perçues** (7 450 €) est, en hausse sensible avec + 1 140 € par rapport à 2022. Nous enregistrons une hausse de l'équivalence cotisation. Elles représentent maintenant 11.28 % de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne 248 adhérents (210 en 2022, 237 en 2021).

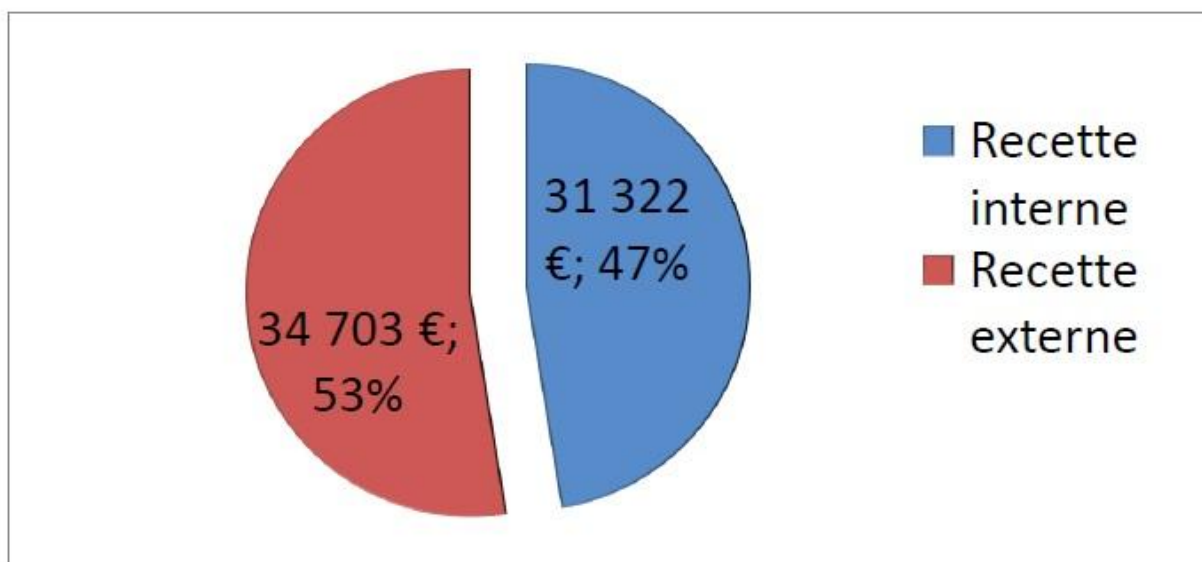
*L'on mesure là l'action de rappel automatique auprès de nos adhérents que nous devons intensifier. **Nous remontons en 2023 au niveau de 2019.** Nos adhérents/cotisants sont en moyenne, toujours entre 200 et 250 personnes.*



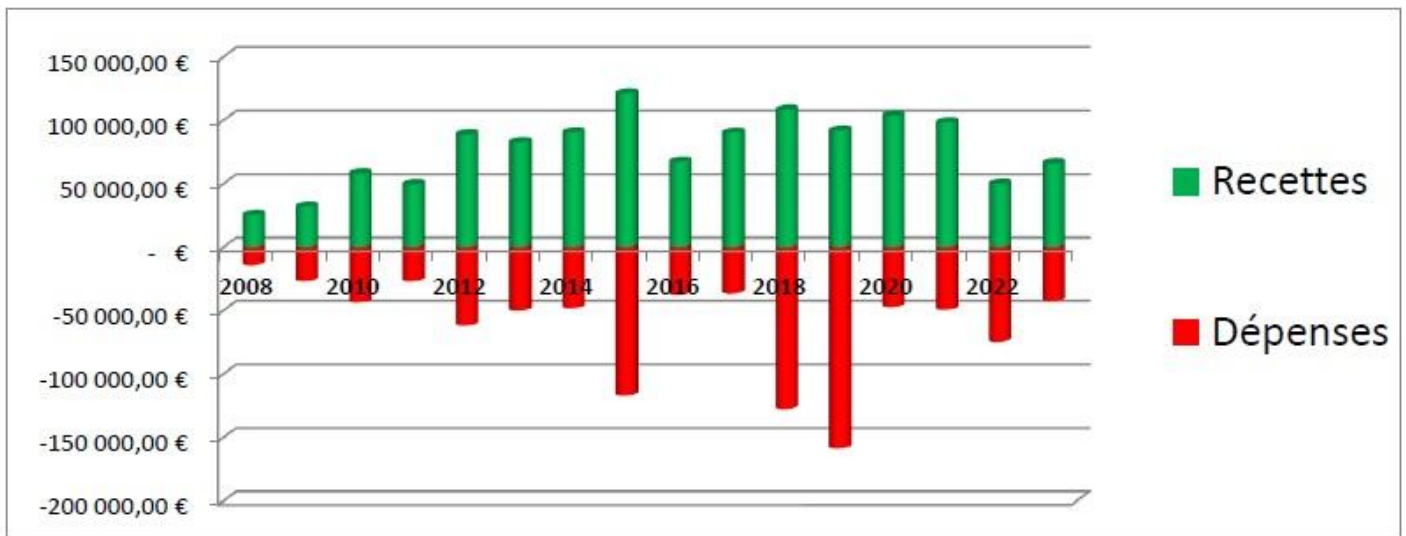
Le point noir reste toujours ces adhérents qui ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre. Des adhérents éphémères au nombre de **54 en 2022** et **37 en 2021**. Compensés en partie, comme chaque année, par les **43 nouveaux adhérents de 2023**. **Nous avons là des marges de progression.**

Les "**dons reçus, sur et hors projets**", s'élèvent à 32 613 € contre 28 270 € en 2022. Ces deux postes représentent 49.40 % de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30 €) sont reportées dans ce poste. **Tous ces dons sont bien précieux pour AHI et ouvrent droit à un CERFA permettant d'en déduire 66 % de ses impôts.**

Nos recettes internes, 31 322€ sont le reflet notre indépendance financière.



A l'inverse de nos dépenses qui ont diminuées, à la lecture de l'évolution de nos recettes, l'année 2023 marque une augmentation de nos rentrées financières.



Il faut donc noter le déséquilibre entre nos recettes et nos dépenses (résultat positif) permettant cette année d'augmenter nos réserves de trésorerie. **Cette situation, si elle est satisfaisante d'un point de vue trésorerie, ne peut se pérenniser dans le temps au risque de nous voir ne plus conduire de nouveaux grands projets.**

➤ LE BUDGET 2024

J'ai construit, afin de répondre aux obligations légales, un budget 2024 à hauteur de 127 700 €, qui est tout à fait relatif en fonction de l'actualisation de nos différents projets et de la situation sanitaire. Il est équilibré.

En conclusion, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Et ceci même si nous devons relancer quelques grands projets. Notre activité humanitaire a marqué une légère pause. Nos liquidités disponibles nous permettent d'envisager, la suite de nos actions avec une marge de sécurité non négligeable.

Pour tout renseignement complémentaire : Le_tresorier_AHI@outlook.com.

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AH.I. Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AH.I pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

Le président soumet au vote le rapport financier de 2023. N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le **rapport financier des Comptes de Trésorerie de 2023 est approuvé à l'unanimité.**

3. Compte rendu des derniers projets et 4. Projets en cours

Les projets de l'année dernière sont en encore en cours d'évolution et nous allons, de ce fait, regrouper les points 3 et 4.

Depuis la dernière AG, du 16 avril dernier, AH.I a poursuivi ses actions, principalement au Bénin, en Casamance, en Côte d'Ivoire, au Népal (dans une moindre mesure) mais aussi au Maroc et en France.

➤ BENIN

Le C.A. a voté les travaux de construction d'un château d'eau à Adjahassa (commune de Tori Bossito) avec un forage de près de 100m qui a débuté en juin 2023, qui concerne 15 hameaux de 700 personnes. Ce dernier est le seul point d'eau potable de la région. Les travaux ont duré près de 3 mois et ont été conduits par la Fraîche Rosée, notre partenaire au Bénin.

AH.I a aussi été l'initiateur d'une construction de collège, le CEG Madjrè, dans le village de Fafadji, toujours suivi par la

Fraîche Rosée, sous les directives de notre coprésident Ali Bordji et entièrement financé par Dot'Alliance. Ce fonds de dotation a été créé en 2022 et c'est leur premier projet. Ali s'est rendu sur place début mars pour l'inauguration de ces trois salles de classes. Avec le coût des conteneurs à l'heure actuelle, le matériel a été fabriqué sur place avec des artisans locaux pour aménager ces classes. Le budget de fabrication du mobilier est passé dans le budget global de construction. Il est à noter que le budget global (63 000 €) n'a pas été dépassé et la construction a été terminée dans les temps. Un bâtiment jumeau s'est construit juste à côté, financé par une autre association, sans doute rassurée par cette première opération.

Tout au long de l'année, la dynamique ONG La Fraîche Rosée, a distribué des dons de consommables médicaux et d'équipements de maternité, des vêtements premiers âges et des jouets que nous avons envoyés, au Centre de Santé de Jacotomey, dans la commune de Dogbo, à l'hôpital de Zone d'Abomey Calavi, au Centre de Promotion Sociale Wloguèdè, distributions également en collaboration avec l'ONG Cœur à Keur et bien d'autres lieux.

Bertin Affognon a, quant à lui, apporté sa précieuse aide et conseils en supervisant tous les travaux sur le Bénin, mais aussi les dédouanements des conteneurs. Il établit aussi actuellement (avec l'aide du Dr Calixte Oitchayomi), le dossier pour l'Accord Cadre au Bénin d'AH1, ce qui nous permettra d'obtenir les droits de douane.

Le Lion's et Bertin ont effectué des remises de dons avec l'ONG Heart of Words, dans des orphelinats béninois ; également au CNHU de Cotonou et dans d'autres lieux.

Nous avons également obtenu l'immatriculation en ONG AH1 de l'ambulance d'Adja Wèrè.

A noter que le matériel du dispensaire de la Fraîche Rosée a totalement été fourni par AH1 ainsi que les consommables médicaux.

Un seul conteneur a été envoyé cette année (en avril dernier), face à l'énorme augmentation des frais de transport qui fait suite à la crise énergétique.

➤ FRANCE

Six spectacles ont été donnés en 2023, permettant l'entrée de recettes importantes, remercions les organisateurs et artistes qui sont venus généreusement apporter leur contribution. Des reportages photos de ces spectacles ont été diffusés sur la page Facebook d'AH1 .

Remerciements à Francis Boutes, président de la Communauté de Communes des Avants-Monts pour avoir mis à notre disposition ces magnifiques locaux bien plus confortables que le hangar, et pourtant si indispensables, puisque complémentaires, de Montagnac.

De nombreuses actions ont été faites sur ce local d'Autignac : brocante et marché de Noël ont été initiés. Les brocantes ont pour but de rentabiliser financièrement des dons que nous ne pouvons pas envoyer par conteneur, la plupart du temps inadaptés aux besoins réels. La prochaine brocante se déroulera le 14 avril prochain.

Des ventes de tasses et de T-shirts, ont aussi permis des gains non négligeables au profit d'AH1. Mais aussi la vente du second tome d'Yves Fouquet « Abéné, ma verte Casamance » promet aussi une belle recette à AH1, puisque tous les bénéficiaires lui reviennent.

Ensuite de nombreuses journées de tri (tout ce que nous recevons en dons n'est pas toujours ce que les populations aidées espèrent : vêtements tâchés, médicaments (interdits à l'envoi), consommables aux dates de péremption dépassées. A ce sujet, il faut préciser que chaque consommable doit avoir au minimum 12 à 18 mois de validité lors de la réception dans nos locaux, les conditions strictes douanières ne nous permettent pas l'envoi d'articles en limite de validité.

Ceci a pourtant parfois du bon, puisqu'un énorme stock d'équipements vestimentaires et autres consommables de bloc opératoire reçus périmés, ont permis de venir en aide à de nombreux refuges animaliers des départements environnants.

Autant noter qu'il nous faut remercier tous les bénévoles pour ces longues heures de tri et pour leurs déplacements géographiques, à leur frais.

Mais avant ces tris et encartonnages, il nous faut souvent aller chercher les gros matériels. Cela a aussi un coût en carburants, autoroutes, mais aussi en temps humains. Ce sont souvent les mêmes qui prennent le camion pour de longues heures de trajet et nous ne vous cachons pas que les volontaires à rejoindre l'équipe sont les bienvenus. Soulignons aussi le concours d'une société de logistique de transports, E.D.S et son patron Jean-Jacques Maegey, qui a pris en charge un cabinet dentaire mis à disposition par Chantal Piron, de Libramont dans les Ardennes Belges, pour l'acheminer à 34-Montagnac.

L'occasion nous est encore donnée de remercier toutes les personnes généreuses qui nous envoient les colis à leur frais : des fournitures d'hygiène, scolaires aussi et ce, tout au long de l'année, c'est une magnifique chaîne généreuse et humaine. A noter aussi de gros dons de layettes bébés de Tricoline, d'Annette d'Amiens, de Roselyne du Gers avec ses splendides fabrications artisanales, des dons d'équipements sportifs des Mancinelli de Nice et bien d'autres. Mais aussi pour de nombreux dons financiers, chaque année plus importants qui nous permettent toutes ces aides, telle celle-ci : Pour sa 3e année aussi, l'opération « Coup de pouce au Père Noël » a pris du "volume". Nous avons pu aider, grâce à vous, de nombreuses structures hospitalières accueillant des enfants malades, tels l'hôpital de la Timone à Marseille, les CHU de Soissons et de Montpellier, mais aussi et comme chaque année les associations sociales, les CCAS... Une aide

remarquée a aussi été apportée à 150 enfants de familles sinistrées du Pas de Calais, distribuée par la Mairie d'Arques, sous la surveillance de son maire, Mr Benoit Roussel.

L'association TOUS POUR UN de Maureilhan nous a fait un don de 1000 boites-cadeaux triées par les membres d'AHl.

Une demande de véhicule a été faite auprès du SDIS34 (pompiers de l'Hérault).

Le général nous a donné un avis favorable pour deux véhicules dont une ambulance et un véhicule utilitaire plus le matériel médical de réforme.

➤ NEPAL

Cette année encore, grâce à la vente de chocolats pour Pâques des élèves de seconde de Mme Katherine Gavril du collège Ste-Marie d'Antony, AHl a permis à Catalanes/Népal et Namaste Children Nepal à Katmandou, d'acheter des matelas neufs pour les enfants de l'orphelinat. Ce sont les étudiants de ce collège qui ont choisi les bénéficiaires. Une partie des bénéfices a également été réservé pour la Fraîche Rosée.

➤ MAROC

Suite au tragique tremblement de terre qui a touché le moyen Atlas et la région de Taroudant, où les habitants ruraux sont très pauvres, et bien qu'AHl n'intervient pas dans l'urgence, mais plus souvent dans la reconstruction, nous avons permis à un gros camion d'apporter une aide de produits de premières nécessités dans cette région sinistrée, en collaboration avec l'association Franco-Marocaine de Sète qui a, de son côté, envoyée d'autres aides et ont pris en charge la distribution locale.

➤ CASAMANCE

En ces années 2023 et 2024, ce sont trois actions qui ont été menées, ou prévues en Casamance :

- **Le séjour solidaire** en partenariat avec le CCAS de l'Energie. Bien que cet organisme nous ait sollicités dès juin 2023 pour relancer ce séjour particulier pour février 2024, il n'a pu se tenir. En effet, malgré notre gros investissement, l'investissement des adhérents d'AHl, dans la réussite de ce projet, la CCAS a annulé au dernier moment sa participation à ce séjour. Pourtant grâce aux dons et à la générosité des adhérents, nous avons collecté le matériel scolaire à emporter dans nos bagages solidaires. Ce n'est pas perdu. Ces fournitures scolaires non périssables, sont stockées dans le local AHl et nous ne désespérons pas de reconduire un séjour là bas prochainement. Il est vrai, qu'à l'approche des échéances électorales, la situation politique au Sénégal est tendue. De ce fait, l'annulation de la plupart des moyens de transport (avion, bateau) qui permettent de rejoindre cette région, n'ont pas aidé.

- **Le jardin des femmes**, organisées en GIE, demandait à être clôturé. Les animaux sauvages ou domestiques allant se rassasier des plantations de ces pauvres dames. Elles nous ont sollicités pour financer ce projet de clôture de ce grand espace agricole collectif. A.H.I a donc financé à hauteur de 1200€ cette réalisation et nous sommes allés, non sans mal, sur place en décembre afin de finaliser la pose du grillage. Ce fût encore de belles émotions, et ces dames nous ont gratifiés de beaux remerciements à travers chants et danses. Projet terminé. Il est à noter que c'est le premier projet conduit sur Abéné, à distance et à travers l'intermédiaire d'un contact local.

- **La construction d'une classe supplémentaire** au CFP (*Centre de Formation Professionnelle*) d'Abéné qui reçoit autour de 350 élèves venant de toute la région. Le budget de ce projet est d'environ 13 000€. Le C.A. d'A.H.I a accepté d'en financer un peu plus de la moitié avec l'aide de l'OASJ. Il reste 6000€ de subvention à trouver. Nous avons sur ce sujet une visioconférence fin mars afin de présenter le projet à notre partenaire CCAS. En fonction de leur engagement, ce projet pourra ou pas se réaliser rapidement. Il appartiendra au C.A d'A.H.I de se prononcer.

Jacques Taillefer, dentiste, et AHl, ont construit un cabinet dentaire au poste de santé d'Abéné afin de sauver la dentition des villageois. Il organise des séances de prévention dans les écoles en amenant des brosses à dent et dentifrices pour apprendre l'hygiène dentaire.

Il autofinance ses achats et ses actions via les dons de ses patients. Il a amélioré ce poste de cabinet dentaire par la construction d'un château d'eau avec un forage pour que le poste de santé ait de l'eau correct, ainsi que des panneaux solaires.

➤ UKRAINE

Nous avons réalisé deux voyages en 2023. 15 m3 de matériel médicaux en faveur de l'hôpital de Kiev et Lviv, dont du matériel coûteux de macro chirurgie ophtalmologique, donné par les hôpitaux de Toulouse. Le transport a été financé par la paroisse Bonne Nouvelle de Béziers à hauteur de 3500 €, et une enveloppe de 1200 € a été distribuée à Daniel Polowski (notre contact en Pologne) pour l'achat de médicaments de première urgence.

La paroisse Bonne Nouvelle de Béziers a récolté pour l'année 2024 la somme de 1800 € pour financer un autre départ.

Nous avons tout le matériel pour remplir le Trafic ou un autre camion. Manque les conducteurs.

➤ COTE D'IVOIRE

Deux voyages ont été réalisés en 2023 et plus de 2 mois sur le terrain. De nombreux travaux ont été réalisés :

- Réfection des sols de l'école primaire (8 classes de 40 élèves, le bureau du directeur, les préaux et les escaliers)
- Changement de toutes les portes de classe en portes métalliques
- Changement des serrures de portes
- Création d'un préau de 60 m2 financé par madame LABARRE, adhérente d'AHI
- Réparation du puits de l'école
- Création de la bibliothèque (dons des villageois)
- Réhabilitation d'une ferme / construction d'un puits communautaire
- Création d'un poulailler de poules pondeuses (aujourd'hui en fonction, 148 poules, une moyenne de 90 œufs/jour vendus 1/3 du prix moins cher)
- Achat de terrains pour la réalisation d'une coopérative agricole (6 lots de 500m²)

50 000 € trouvés par ESF pour la pérennisation de l'électricité sur le centre de santé et les écoles

- Réalisation en cours d'un parc à bestiaux, avec suivi vétérinaire dans le village
 - Achat d'un camion pour le transport, auto financé par la location
 - Achat d'une moto pour notre représentant AHI
- Arrivée du conteneur AHI, distribution faite par l'ONG ADG et les responsables du village, supervisé par Mr DOSSO Namori John, notre représentant AHI.

Pour 2024, de nombreux projets sont en cours :

- Agrandissement du poulailler financé par la vente des œufs et des poulets issus des couvaisons
- Achat d'une batteuse à grains portable pour le riz et le maïs (AHI)
- Création d'un site internet E-commerce pour la vente du cacao (ADRI)
- Réfection du marché (AHI/ADG/ADRI)
- Construction d'un cabinet dentaire (AHI/ADG/ADRI)
- Construction d'une salle informatique pour le collège (AHI/ADG /ADRI/ ESF)

➤ TANZANIE

La paroisse Bonne Nouvelle de Béziers nous a proposés d'aider à la réalisation d'un hôpital-école dans la commune d'Iringa, au cœur de la Tanzanie.

Notre but serait de récolter du matériel médical et de le faire acheminer jusqu'à cette commune. Les frais de transport seraient totalement pris en charge par la communauté catholique de la Tanzanie.

Nous venons de recevoir la liste détaillée des fournitures à trouver.

5. Questions diverses

- "Des galas au profit d'AHI sont-ils prévus cette année ?"

Oui notamment à Bordeaux le 23 mars en spectacle privé, à Barry (Belgique) le 9 juin et des projets de spectacles à 95-Gonesse ou encore cet été à 13- Marseille.

- "Une croisière est-elle prévue l'année prochaine ?"

Il est encore trop tôt pour se prononcer.

- "Qu'en est-il de Cuba ?"

Aucune nouvelle de la dame à l'heure actuelle.

Les nouveaux T-shirts et tasses d'AHI, les livres "Abéné, ma verte Casamance" d'Yves Fouquet et les produits artisanaux de Roselyne Bordes sont mis à disposition des adhérents.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site d'AHI : www.assistancehumanitaire.org et sur la page Facebook chaque samedi à 11h sur @AssistanceHumanitaireInternationale-AHI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h25.

Un verre de l'amitié, généreusement offert par le C.A., est proposé à l'ensemble des membres d'AHI présents.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et la secrétaire nommée pour cette séance.



**Le président de séance
Christian DELAGRANGE**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. VANWANGHE", written over a faint circular stamp.

**La secrétaire de séance
Mélissa VANWANGHE**